



David.TREAL / Pierrick MALLARD

PROJET COMPETITION REGIONALE 5 QUILLES PAR EQUIPES DE CLUBS SAISON 2021 - 2022

I - OBJET

Mise en place d'une compétition de Ligue 5 quilles par équipes de clubs permettant d'organiser des rencontres interclubs au sein de la ligue de Bretagne.

Cette compétition est régionale dans un premier temps et sera qualificative pour une finale de France.

II – PRINCIPE

Une équipe sera composée de 3 joueurs.

Un club aura la possibilité de recruter un joueur extérieur pour la saison afin de composer ou compléter son équipe.

(Cette option va permettre à des joueurs isolés dans la pratique de cette discipline au sein de leurs clubs de pouvoir participer à cette compétition en complétant une équipe d'un autre club.)

Si, un ou plusieurs joueurs n'arrivaient pas à trouver un club, l'organisateur pourra leur proposer de rejoindre une équipe régionale qui sera composée de joueurs de toutes les zones de la ligue afin de pouvoir participer à cette compétition mais cette équipe ne pourra pas représenter la ligue en finale de France.

La date limite des engagements est fixée au 10 octobre 2021 à 20 heures.

La compétition débutera courant décembre en fonction du nombre d'équipes engagées.

Suivant le nombre d'équipes inscrites des formules seront possibles :

<u>Formule 1</u> : 6 équipes (ou moins)	<u>Formule 2</u> : à partir de 7 équipes :
<p>6 équipes (ou moins) s'inscrivent à la compétition, une formule championnat sera proposée avec un classement au terme des rencontres. L'équipe qui terminera première, remportera la compétition et le championnat de Bretagne.</p> <p style="background-color: yellow;">Les dates des rencontres ne seront pas fixées par la commission afin de laisser plus de souplesse aux clubs et aux joueurs pour s'organiser mais des dates buttoirs seront imposées. Cette date buttoir sera le dernier jour possible pour une rencontre. Le club hôte sera déclaré vainqueur par forfait si la rencontre n'a pas eu lieu.</p>	<p>Des poules de deux ou trois équipes seront créées, soit en fonction des zones déterminées par la ligue ou soit en fonction de la concentration géographique des équipes inscrites.</p> <p>Dans le cas des poules, les rencontres se dérouleront ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1- Poule de 2 équipes: rencontres aller / retour. 2- Poule de 3 équipes: rencontres simple <p style="background-color: yellow;">Cela fera 2 rencontres pour chacune.</p> <p>Les premiers de chaque poule seront alors qualifiés pour une journée de finale de ligue qui sera à déterminer.</p> <p>Les rencontres s'effectueront par élimination directe jusqu'à la finale qui aura lieu le 28 mai 2022.</p>

Organisation d'une rencontre :

Elle se déroulera en 3 matchs : 1 simple, un double et un relais avec les 3 joueurs.

Les distances :

Pour le simple : 1 set de 100 points

Pour le double : 1 set de 100 points

Pour le relais : 3X 50 points soit 150 points au terme de la partie.

(le 1er joueur arrivé à son passage de relais provoque le changement des 2 joueurs,)

Chaque partie gagnée rapporte **2** points de match.

Un match « nul » ne sera donc pas possible.

Une feuille de match devra être complétée et renvoyée à l'adresse suivante à la fin de la rencontre :

5quilles@liguebretagnebillard.fr

III – REGLEMENT DE LA COMPETITION

Engagement

Un bordereau d'engagement sera fourni accompagné d'un chèque de 30 euros par équipe, à l'ordre de la ligue de Bretagne afin de valider l'engagement.

Trois noms minimum mais l'équipe pourra contenir jusqu'à 6 noms, titulaires ou remplaçants.

Un club peut engager plusieurs équipes.

Composition d'une équipe

Une équipe est composée au minimum de 2 joueurs du même club + 1 joueurs de clubs extérieurs si besoin.

Tous les joueurs doivent être licenciés à la date d'inscription de leur équipe.

Les joueurs Master ne peuvent pas participer à cette compétition.

La liste des joueurs composant une équipe doit être complète à la date d'inscription (titulaires + remplaçants).

Un joueur, titulaire ou remplaçant, ne peut figurer que dans une seule équipe pour la saison.

La composition de l'équipe et l'agencement des joueurs pour les simples et le relais, doivent être communiqués par le capitaine d'équipe au directeur de jeu avant chaque début de chaque match.

Les modifications ne sont plus autorisées une fois la rencontre démarrée, sauf cas de force majeure laissé à l'appréciation du directeur de jeu.

Le changement de joueur est seulement autorisé entre 2 rencontres, il ne l'est pas entre les matchs d'une même rencontre. Cela signifie que les 3 joueurs ayant joué le simple et le double doivent jouer le relais.

Format des billards

Tous les formats peuvent être utilisés au choix du club hôte.

Arbitrage

L'arbitrage est effectué par une équipe qui ne joue pas (cas d'une compétition à 3 équipes), à défaut, auto arbitrage en simple, en relais arbitrage par un relayeur ne jouant pas.

Application du code sportif en vigueur (tirage à la bande, fautes, etc...).

Pages 27 à 32 du code sportif fédéral.

Echauffement

Echauffement autorisé de 3mn par joueur en simple.

Pour le relais, il est de 2 mn par joueur, avant le début du match.

Disposition particulières

Relais

L'ordre des joueurs indiqué par les capitaines d'équipes en début de rencontre doit être respecté.

Pas de pause entre chaque relais. L'équipe dont un relayeur ne serait pas présent à sa prise de relais est sanctionnée par la perte du relais totalité des points attribués à l'équipe adverse, nombre de points effectués pour l'équipe sanctionnée.

Tous les cas non prévus au présent règlement sont laissés à l'appréciation du directeur de jeu.

IV – FINALE

Le lieu de la Finale sera déterminé ultérieurement et l'équipe vainqueur sera sacrée championne de Bretagne et sera automatiquement qualifiée pour la finale de France le 19 juin 2022.